

Projet de territoire à très basses fuites d'azote Anse de Locquirec et Baie de la Lieue de Grève

**Territoire : « Bassins versants du Douron et du Dourmeur » et
« Bassins versants de la Lieue de Grève »**

Dispositif « gagnant-gagnant »

Action : Semis de couvert sous maïs

L'objectif de ce programme est de reconnaître d'une part, les bonnes pratiques et, d'autre part, l'engagement dans le projet des agriculteurs volontaires. Cette reconnaissance se traduit par l'attribution de temps de travaux orientés vers l'environnement ou l'agro-environnement et effectués par des ETA ou des CUMA ou d'autres entreprises du territoire. Dans le cas présent, il s'agit de la pratique de semis de RGI sous maïs avec semence.

Intérêt environnemental :

L'implantation d'un couvert végétal a pour principal intérêt environnemental de limiter les fuites d'azote dans la succession maïs sur maïs. La réglementation impose l'implantation d'un couvert végétal. La pratique courante consiste à réaliser un semis d'avoine après ensilage. Ce type de couvert est peu efficace en termes de fixation d'azote. Du fait de sa présence au moment de l'ensilage, un RGI sous maïs va permettre de réduire les fuites d'azote par rapport à la pratique courante (au moins 50 UN/ha ne seront pas perdues par lessivage). Le Ray Grass Italien est donc considéré comme étant un piège à nitrates et se présente comme une solution favorable à une meilleure qualité de l'eau notamment sur le bassin versant du Douron. En pompant et en stockant l'azote en période hivernale, la culture du RGI contribue à lutter contre le lessivage.

Objectif agricole :

L'implantation de RGI sous maïs permet d'obtenir une production fourragère supplémentaire allant d'1,5 tonne à 3 ou 4 tonnes. De plus, le semis de RGI s'accompagne d'un binage qui permet d'éviter un deuxième désherbage chimique.

L'objectif est donc d'implanter une couverture dans les interlignes d'une culture de maïs, qui ne concurrencera pas le maïs et ne gênera pas la récolte, en se développant surtout après l'ensilage. Cette pratique évite également la surcharge de travail après l'ensilage puisque le couvert sera déjà implanté.

Il est nécessaire d'éviter une exploitation trop tardive pour empêcher tout risque de concurrence à l'eau entre le maïs et le RGI. Il est donc conseillé de valoriser puis détruire ce RGI mécaniquement durant le mois de mars. La destruction du RGI à cette période permet de rendre disponible une partie de l'azote présent dans la plante pour le maïs suivant tout en améliorant la structure du sol et ses capacités de rétention en eau.

Période de réalisation :

La plantation du RGI se fait durant le mois de juin. Il est idéal de réaliser l'implantation lorsque le maïs est au stade 8 à 10 feuilles. A cette période le RGI se développera un minimum avant de végéter durant toute la fin du cycle du maïs.

L'objectif est de trouver le RGI à la récolte du maïs pour qu'ensuite il se développe sans difficulté.

La destruction du couvert se fera préférentiellement mécaniquement avant la mi-mars et sera à la charge de l'agriculteur.

Itinéraire technique :

Dans le cas d'un semis de RGI sous maïs, il est important lors du premier désherbage de la parcelle d'utiliser un désherbage chimique en évitant les herbicides aux rémanences importantes. Le deuxième désherbage du maïs sera réalisé sous la forme d'un binage. L'implantation du RGI se fait à ce même moment.

Il est indispensable d'utiliser des semences de RGI de type non alternatif.

L'implantation du couvert sous maïs se réalise avec une dose de RGI entre 20 et 25 kg par hectare.

Matériel nécessaire :

La réalisation d'un binage et d'un semis homogène sera effectuée dans le cadre de l'implantation du RGI.

Le prestataire proposera la méthode qu'il compte utiliser en présentant le matériel.

Le prestataire aura également à charge de fournir les semences de RGI.

Point de vigilance :

Lors de l'implantation de RGI sous maïs il est nécessaire de viser un semis le plus homogène possible.

Par ailleurs, il est attendu que les semences soient jeunes (N-1 maximum).